

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 septembre 2019

BIOÉTHIQUE - (N° 2187)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2278

présenté par
Mme Dubost, rapporteure

ARTICLE 3

À l'alinéa 19, substituer aux mots :

« enfants nés »

les mots :

« personnes nées ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel